

Sans transition!

La revue des citoyen-ne-s engagé-e-s

100 TRANSITIONS EN BRETAGNE CAHIER SPÉCIAL

JOSÉ BOVÉ

Grands projets inutiles, pesticides, nucléaire...

« MOBILISER L'OPINION
POUR GAGNER EN POLITIQUE »

**ÉCONOMIE
CIRCULAIRE**

En Bretagne,
le retour de la
consigne

AGRICULTURE

Tester son activité
avant de se lancer

TRANSITION

Les petites
communes aux
avant-postes

WEB DURABLE

Le grand défi

L 13705 - 10 - F: 5,50 € - RD





Aurélie passe tous les jours ramasser les œufs de ses « petites rousses ». Avec son mari Antoine, elle a aussi le projet d'élever des volailles de chair. L'atelier de poules pondeuses déjà installé sur le site de la Pépiterre leur permet de se rôder au métier mais aussi de commencer à mettre en place un réseau de fournisseurs, un circuit de distribution...

© S. Biju

AGRICULTURE : TESTER POUR RÉUSSIR

Par Stéphanie Biju et Virginie Guéné

Le nombre d'exploitations agricoles en France est en chute libre depuis une cinquantaine d'années. Alors, pour faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs, ont été mis en place des sortes de « couveuses » agricoles. Le but : bénéficier de terres, de moyens de production et d'un accompagnement pour tester son activité avant de se lancer complètement dans l'aventure. Reportage à Sarzeau (56) dans une pépinière d'entreprises rurales.

DE LA GRAINE D'ENTREPRENEURS RURAUX

Par Stéphanie Biju

À Sarzeau (56), en presqu'île de Rhuys, l'association La Pépiterre aide au développement de projets agricoles et artisanaux. À l'origine de cette pépinière d'entreprises rurales, des paysans déjà installés et d'autres en recherche de terres qui ont voulu mutualiser leurs efforts en matière de veille foncière. Aujourd'hui, la Pépiterre offre un espace-test pour lancer, doucement mais sûrement, son activité.



« En presqu'île de Rhuys, les terres appartiennent à une multitude de propriétaires qui n'habitent pas sur place mais s'accrochent à leurs bouts de terrain proches de la mer. Des friches, non travaillées depuis des années, qui présentent un vrai potentiel pour instaurer une agriculture différente », explique Denis Rouillé, président de la Pépiterre.

© Denis Rouillé

Tout au fond du « jardin », les poules du Bindo gambadent au grand air sur 1000 m² de parcours libre. 220 « petites rousses » comme les surnomme Aurélie. La jeune éleveuse passe tous les jours entre 10h30 et 12h pour ramasser leurs

œufs. « Mes poules ne sont pas très matinales », ironise-t-elle. Pas encore bien éduquées non plus... « Certaines coquines se sont habituées à pondre au sol », peste Aurélie, en quête de la moindre coquille cachée dans la litière du poulailler. « Ces œufs-là sont invendables...

Mais bon, tout ça, ça se travaille ! Il faut leur apprendre à utiliser les nids. »

Aurélié et son mari Antoine, éleveurs de poules pondeuses bio et de volailles de chair, Fañch, producteur de plants de légumes bio, Stéphane, charpentier spécialiste de l'ossature bois, Maria, créatrice d'objets de déco en matériaux recyclés ou encore Marine et Chloé, chocolatières bio et équitables... une dizaine de porteurs de projets ont rejoint les rangs de la Pépiterre, une pépinière d'entreprises agricoles, artisanales et solidaires. Située à la sortie du bourg de Sarzeau (56), l'association a été fondée par un groupe de paysans installés et d'autres en recherche de terre. Depuis sa création en mai 2017, elle a pour vocation d'accompagner et d'aider au développement d'activités en lien avec la terre et la mer et respectueuses de l'environnement en presqu'île de Rhuy. « *L'idée est non seulement d'aider à l'installation mais aussi de mutualiser les moyens humains et matériels, de créer du lien et une dynamique de collaboration, pour permettre la réussite d'un projet* », précise Fañch, l'un des membres fondateurs de la Pépiterre.

UN TERRITOIRE JAMAIS REMEMBRÉ

À l'époque, lui recherche 20 hectares pour produire ses plants de légumes bio. Aurélié et Antoine ont aussi besoin de foncier pour leur projet d'élevage de volailles de chair et poules pondeuses. Manon et Alexandra, elles, veulent se lancer dans les plantes aromatiques et médicinales... « *Chacun de notre côté, nous étions tous dans une démarche de repérage de terres, de recherche de leurs propriétaires. On s'est dit que ce serait plus efficace de partager nos informations* », raconte Fañch.

Le petit groupe se réunit ainsi régu-



© S. Biju

lièrement, rejoint par des paysans du coin qui leur apportent main forte. Dont Denis Rouillé, gérant d'une société d'éco-pâturage et ancien fonctionnaire territorial chargé de l'urbanisme. « *D'une manière générale, trouver du foncier pour tout nouveau paysan, c'est compliqué* », souligne celui qui est aujourd'hui le président de la Pépiterre. « *Encore plus en presqu'île de Rhuy où le territoire n'a jamais été remembré (sauf à Sarzeau dernièrement). Les terres appartiennent à une multitude de propriétaires qui n'habitent pas sur place mais s'accrochent à leurs bouts de terrain proches de la mer. Sur un hectare, on peut ainsi avoir 10, 15, 20 propriétaires...* ». Situation d'autant plus regrettable que, selon Denis Rouillé, « *ces terres en friche, non travaillées depuis des années, présentent un vrai potentiel pour instaurer une agriculture différente.* »

DES MOYENS DE PRODUCTION EN PLACE

Initialement vouée à la « simple » veille foncière, la Pépiterre prend une autre ampleur lorsque le site occupé par un pépi-

Fañch, producteur de plants de légumes bio, est l'un des membres fondateurs de La Pépiterre. Il vient de trouver le foncier qui lui manquait pour lancer son activité, à Saint-Gildas-de-Rhuy. Il compte pour autant continuer à utiliser les serres de l'association et ainsi différer un investissement important.

niériste, quartier du Bindo à Sarzeau, se libère. « *Quatre hectares, dont 200 m² de bureau, 250 m² de hangar agricole, 500 m² de serres, un système d'irrigation... De nombreux moyens de production étaient déjà en place. On s'est bien vus ici* », détaille Fañch. Aujourd'hui, la Pépiterre se veut un lieu d'essai, un espace-test pour de futurs professionnels. Des agriculteurs mais aussi des artisans et indépendants qui, contre une contribution aux charges et dans un esprit d'entraide et de partage, disposent de terrains, de locaux, d'outils...

À la Pépiterre, Antoine et Aurélie ont ainsi pu démarrer leur activité par un atelier de poules pondeuses. « *Un atelier simple à monter qui nous permet de nous rôder au rudiment d'un élevage, mais aussi de commencer à mettre en place un réseau de fournisseurs, un circuit de distribution et nous faire connaître auprès de la clientèle* », apprécie Aurélie, tout en rangeant délicatement les œufs de ses « *petites rousses* » sur des plaques alvéolées. « *On démarre doucement mais sûrement. On gagne aussi en confiance avant de lancer la production de volailles de chair !* »

L'échéance approche d'ailleurs à grands pas. Le dossier présenté conjointement par Antoine et Fañch dans le cadre d'un appel à projets d'installation agricole lancé l'été dernier par la municipalité de Saint-Gildas-de-Rhuys a été retenu. Leurs deux productions, animale et végétale, cohabiteront ainsi sur huit hectares de terres, dotés d'un bâti. « *Le fait qu'on se connaisse et qu'on ait déjà travaillé ensemble au sein de la Pépiterre a certainement pesé dans la balance* », estime Fañch.

Son activité sur le point de démarrer à Saint-Gildas-de-Rhuys, le maraîcher occupera pourtant encore un temps les serres du site du Bindo. « *Au moins deux ans !* », lance celui qui veut cultiver ici sa production hors-sol. Tomates dès ce mois de mars, puis betteraves, épinards, persil... « *Je vais ainsi pouvoir différer l'investissement dans mes propres structures, certes nécessaire, mais très élevé* », justifie Fañch. Autrement dit, et toujours grâce à la Pépiterre, assurer ses arrières...



Dix porteurs de projet sont actuellement installés sur le site du Bindo, à Sarzeau. D'autres demandes sont à l'étude. Condition sine qua non : présenter un projet professionnel ayant pour vocation de créer au moins un emploi et étant en lien avec le développement durable.

© S. Biju

+ D'INFOS

Page Facebook La Pépiterre



© Reneta

JEAN-BAPTISTE CAVALIER :

« *Tester son activité en limitant la prise de risque* »

Propos recueillis par VG

Jean-Baptiste Cavalier est animateur-coordonateur national du Réseau national des espaces-test agricoles (Reneta). Créé en 2012, il promeut le test d'activité pour favoriser l'installation agricole. Une structure clé pour essayer de grossir les rangs d'une profession en perte incessante d'actifs.

Qu'est-ce que les espaces-test agricoles ?

Ces dispositifs permettent à des personnes de tester leur projet d'installation agricole en grandeur réelle, sur une durée limitée à trois ans maximum, et dans un cadre qui limite la prise de risque. Dans les espaces-test, les porteurs de projet disposent d'un statut juridique leur permettant d'exercer une activité agricole sans s'installer comme agriculteur. On met à leur disposition des moyens de production (foncier, matériel...). Ils bénéficient aussi d'un dispositif d'accompagnement et de suivi, à la fois sur les techniques de production et sur des aspects liés à la gestion, à la commercialisation. Côté « humain », ils sont aussi accompagnés : qu'est-ce que c'est que d'être agriculteur ? Suis-je prêt à porter ce projet ? Comment vais-je le mener à bien ? L'objectif : à l'issue du test, la personne doit être en mesure de décider en connaissance de cause si elle veut s'installer, réorienter son projet ou l'abandonner.

Avez-vous un retour chiffré de ces espaces-test ?

Nous avons des estimations. Globalement 500 personnes sont passées dans ces espaces-test aujourd'hui. On sait qu'environ les 2/3 s'installent. 10 % décident de ne pas s'installer en tant qu'agri-

culteurs mais de devenir salariés agricoles. 5 % réorientent de façon assez importante leur projet : certains ayant prévu de faire à la fois de l'agriculture, de la transformation et de la commercialisation, ciblent par exemple au final un métier commercial plutôt que la production. Et 15 % des personnes abandonnent totalement leur projet. Enfin, 5 % n'ont pas pris de décision à l'issue du test.

Quel est le profil des porteurs de projet ?

En majorité, les porteurs de projet ne sont pas issus du milieu agricole. Certains ont une vision un peu « romantique » de l'agriculture, il est donc nécessaire pour eux de vérifier s'ils sont bien faits pour ce métier. Beaucoup sont en reconversion professionnelle, même s'il y a aussi des jeunes. En moyenne, on est sur une tranche d'âge de 30 à 45 ans.

Chacun des espaces a un fonctionnement spécifique, mais globalement, quels sont les partenaires qui s'inscrivent autour de ces projets ?

Effectivement, chacun des 49 espaces-test français aujourd'hui en fonctionnement a une configuration particulière liée à l'histoire et aux enjeux du territoire. Il existe une grande diversité d'acteurs au-

tour de ces lieux. L'idée est d'essayer d'avoir à la fois des acteurs spécialistes des pratiques d'installation agricole (associations de développement agricole comme le réseau des ADEAR, les Civam, les chambres d'agriculture), des acteurs spécialistes de la création d'entreprises, d'activités (coopératives d'activités, couveuses...), des acteurs de l'enseignement agricole, de la formation, ainsi que des collectivités. Ces dernières utilisent de plus en plus l'espace-test comme un outil de leur politique alimentaire et agricole territoriale. Mais leurs niveaux d'implications sont très variables. Certaines vont être porteuses du projet, c'est le cas des villes du Havre, de Roanne ou de Metz. Dans d'autres cas, la collectivité va faciliter la création de l'espace-test en mettant à disposition du foncier mais sera moins impliquée.

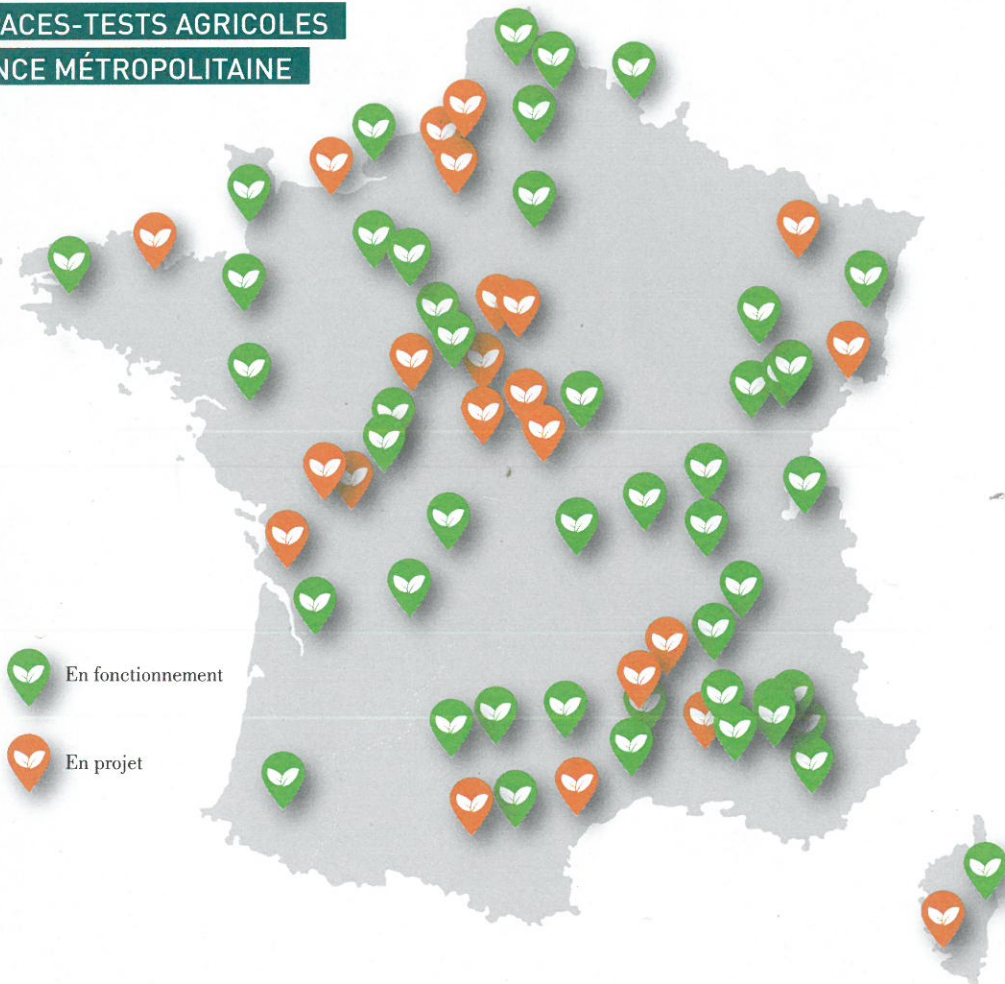
Vous vous définissez comme porteur d'une « agriculture durable ». Qu'est-ce à dire ?

Dans notre charte, on parle « d'une agriculture respectueuse de l'Homme et de l'environnement », pour ne pas dire agriculture biologique parce que certains espaces-test ont des difficultés à imposer du biologique. Aujourd'hui, 90 % de ces espaces sont en bio. Cette approche entraîne aussi toute une logique de développement de circuits-courts. Nous avons en effet la volonté de permettre aux agriculteurs d'être les plus autonomes possibles, de développer de la valeur ajoutée, donc d'aller jusqu'à la commercialisation de leur production, s'ils le souhaitent.

+ D'INFOS

www.reneta.fr

**LES ESPACES-TESTS AGRICOLES
EN FRANCE MÉTROPOLITAINE**



©Reneta